



Cette première édition de la Finale IRC-UNCL en Méditerranée a rencontré un vif succès et a vu la victoire incontestée de Lady Courier, certainement l'un de nos voiliers IRC les plus titrés en Europe.

Tous les ingrédients d'une grande fête étaient réunis : soleil et vent sur les deux journées, qualité de l'accueil de la Société Nautique de Marseille, Comité de Course impeccable, sans oublier un programme à terre convivial et le charme de la belle Cité Phocéenne.

Samedi, deux parcours tactiques étaient lancés par vent

de secteur Nord-Ouest, 3 à 4 bf, légèrement instable en direction et en intensité. S'en suivait un parcours côtier touristique autour de l'île de Frioul, dans un vent mollissant. Les deux équipages de Saint-Malo, qui avaient organisés une journée d'entraînement le vendredi, se retrouvaient aux places d'honneur avec Lady Courier, mené par François Lamiot en l'absence de Géry Trentesaux, et le méditerranéen Cyril Baillie (Sayann 2), déjà second de la Finale en 2007.

Tout le monde se retrouvait le soir autour d'un dîner convivial sur la péniche de la Nautique. Les discussions allaient bon train entre tous ces champions de l'Hexagone et le programme de nos Trophées 2009 animait les conversations.

Dimanche, le soleil était encore bien présent, tandis que le réveil d'Éole semblait plus incertain. Le premier parcours "banane" se déroulait dans des conditions délicates : départ par vent faible avec une bascule de trente degrés, bien gérée par les représentants de la Trinité-sur-Mer qui prenaient les deux premières places. Une belle brise de Force 4 permettait de relancer deux parcours "banane", proposant ainsi aux concurrents un programme complet de six courses avec annulation de la plus mauvaise dans le classement général.

Lady Courier confirmait sa place incontestée de leader, avec 6 points d'avance sur le second Géranium Killer, de Charles Méténier, le skipper de Port-Camargue, suivi des malouins d'Iroise, mené par Arnaud et Claude Renoult. Sayann 2 de Cyril Baillie, à égalité de point avec Iroise, se voyait relégué du podium conquis en 2007. Xaossa, lourdement pénalisé dans la deuxième manche de samedi où il faisait le premier tour en tête, se rattrapait dimanche en se classant à la cinquième place.

Le président Philippe Baetz ouvrait le cocktail de clôture, en se félicitant de la qualité de l'épreuve et remerciant les nombreux intervenants qui l'avaient rendue possible : la Société Nautique de Marseille et toute son équipe, Jean-Claude Bertrand, dynamique cheville ouvrière de l'IRC en Méditerranée, la Société Team Winds pour la qualité de sa prestation et son effort financier avec le Chantier Archambault, sans oublier sa Commission Course et Challenge représentée sur place par Jean-Michel Carpentier et Édouard Baetz, puis enfin et surtout, les onze "stars" présentes sur le plan d'eau.

Rendez-vous est pris le 6 décembre à Paris, durant le Salon Nautique où se dérouleront les remises officielles de nos Trophées IRC-UNCL, avant d'en découvrir de nouveau sur l'eau durant toute la saison 2009.

176, chemin du Caladou

06560 VALBONNE

Tél : +33 4 93 12 90 70

Fax : + 33 4 93 12 90 76

E-mail : serge.enon@wanadoo.fr

FINALE DES TROPHEES UNCL

(FRReg2007 v.5.10 © 2001/2008 Robert BRAMOUILLE)

15/11/2008 au 16/11/2008

Résultat du Dimanche 16 Novembre 2008 à 15.28 h

Général provisoire groupe GRAND SURPRISE après 6 courses (5 retenues)

Coordinateur des Comités de Course : CARPIER Yvon

Commissaire aux Résultats : ARMANIEN Danielle

11 Inscrits

Page 1

Place	Identif	Concurrent	Club ou Pays	Cl	Pts Ret	Pts Tot	Co. 1	Co. 2	Co. 3	Co. 4	Co. 5	Co. 6
1	FRA 34256	LADY COURIER / TRANSISTOR LAMIOT Francois	S N TRINITE SMER		7.00	14.00	1	7	2	1	2	1
2	FRA 34235	GERANIUM KILLER / ARLAQUIN METENIER Charles	UNCL		13.00	18.00	3	4	5	3	1	2
3	FRA 34234	IROISE / ZIGOMAR RENOULT Arnaud	SN BAIÉ ST MALO		17.00	24.00	3.00	4.00	-5.00	3.00	1.00	2.00
4	FRA 34257	SAYANN 2 / VAS NU PIEDS BAILLIE Cyril	SN BAIÉ ST MALO		17.00	26.00	5	3	1	7	4	4
5	FRA 34258	XAOSSA / ESCOGRIFFE CARPENTIER Jean-michel	C N DE LA NAPOULE		25.00	33.00	5.00	3.00	1.00	-7.00	4.00	4.00
6	FRA 34254	LEONARDO / CATACLYSME MORDRET Eric	S N TRINITE SMER		26.00	38.00	4	2	3	9	5	3
7	FRA 34260	ARCHITEUTHIS / CLOPORTE FESTINO Jean marc	SN BAIÉ ST MALO		32.00	44.00	4.00	2.00	3.00	-9.00	5.00	-3.00
8	FRA 34259	TCHIN TCHIN / BRIGAND BERTRAND Jean claude	Y C VILLENEUVE L.		32.00	40.00	8	8	7	2	3	5
9	FRA 34255	NUTMEG IV / PIGNOUF LOGNONNE Corentin	C N DE LA NAPOULE		37.00	47.00	2	5	4	DNF	6	9
10	FRA 34233	FELIX / TIGRESSE PRIETZ GERARD	SN BAIÉ ST MALO		45.00	55.00	2.00	5.00	4.00	-12.00	6.00	9.00
11	FRA 34253	FLETCHER LYND / SAPAJOU DEMARY Jean francois	C N B P P		48.00	59.00	9	1	6	CCS	9	7
			Y C BOULONNAIS				9.00	1.00	6.00	-12.00	9.00	7.00
							-11.00	9.00	11.00	6.00	11.00	11.00

Pénalités et réparations : 2 (1 DNF; 1 OCS;)

ARMANIEN Danielle, Président du Comité de Course

LARI Gerard, Président du Comité de Réclamation


